

# CONSEIL D'ECOLE DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE

## Ecole primaire de Plaine

le 7 novembre 2025

Personnes présentes :

- Patricia Simoni, maire de la commune. Nathalie Remund, adjointe au maire
- Caroline Gress, Anne-Gaëlle Millerot, Tom Spach, Sabrina Felder, Delphine Huck : représentants élus des parents d'élèves
- Sandra Guth, Dominique Tinelli, Noémie Herrbach (directrice) : enseignantes

Personnes excusées :

- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Claire-Marie Gérardin, Lisa Leclerc, Tiffany Prinz, enseignantes
- Mme Emma Oudin, représentante des parents d'élèves

La séance est ouverte à 18h.

### 1. Rôle et attributions du CE, missions des parents délégués

- Le conseil d'école est un organe institutionnel de concertation et de décision. Parmi ses attributions, sur proposition de la directrice, il donne avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Il joue un rôle dans l'élaboration du projet d'école. Il vote le règlement intérieur.
- Le parent délégué est un porte-parole de tous les parents de l'école. Il joue le rôle de relais entre les membres du conseil d'école et l'ensemble des parents d'élèves. Il peut également devenir un médiateur entre tout parent et les membres de la communauté éducative. Il est amené à donner son avis, à faire des propositions au nom de tous les parents, sur les actions éducatives menées à l'école. Il vote le règlement intérieur.

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves 2025 :

Nombre d'inscrits 75

Nombre de votants 52

Nombre de bulletins blancs ou nuls 9

Nombre de suffrages exprimés 43

Taux de participation 69,33%

### 2. Approbation du dernier PV

Le procès-verbal du conseil d'école du 26.06.2025 a été envoyé aux membres du conseil d'école ; il est approuvé à l'unanimité.

### 3. Vote du règlement intérieur

Suppression de la mention du plan de stationnement au point « transport ».

Vote du règlement intérieur : approuvé à l'unanimité.

### 4. Effectifs 2025-2026

PS	6		CP	2		CM1	14	Total 59
MS	10		CE1	8		CM2	7	
GS	8		CE2	4				
	24			14			21	

Prévisions d'effectifs 2026-2027 : 3 naissances en 2023 (futurs PS) ; 7 départs (CM2) : 55 élèves au total

## **5. Sécurité**

- Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 29.09.2025. Durée de l'évacuation : 2 minutes. 3 portes étaient restées ouvertes. 1 porte de classe (intérieure) et 2 portes donnant vers l'extérieur.
- Un exercice attentat-intrusion a été effectué le 03.11.2025. Les élèves avaient pour consigne de se confiner dans les salles de classes. En maternelle, l'exercice est proposé sous la forme d'un jeu de cache-cache. L'exercice a duré 1 min 40 sec, il s'est bien déroulé. La corne de brume pourrait être actionnée plus longuement pour être mieux identifiée.
- La commune a reçu des indications de la part de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale afin d'améliorer la sécurisation du bâtiment.

## **6. Budget**

- Compte coopérative scolaire (Caisse d'Epargne) : solde créditeur de **2030.68 €** le 05.11.2025.
- Budget Mairie : solde créditeur de **1340.44 €** le 06.11.2025
- Les factures de transport sont payées par la mairie, sans impacter le compte des fournitures scolaires.

## **7. Communication école / familles**

Le dialogue entre les enseignantes et les familles est primordial pour établir un lien de confiance et permettre aux enfants d'entrer sereinement dans les apprentissages. La directrice rappelle au nom de toute l'équipe que les enseignantes sont disponibles pour recevoir les parents qui le souhaitent, sur rendez-vous à l'école (ou par téléphone le cas échéant). Ne pas hésiter à les solliciter par un mot dans le cahier de liaison, ou par mail.

En début d'année, chaque enseignante invite les parents de ses élèves à une réunion de rentrée. A cette occasion elle présente sa classe, son fonctionnement, le matériel et les méthodes utilisés.

Pour toute question portant sur les devoirs, les leçons, les pratiques pédagogiques : les parents sont invités à se rapprocher directement de l'enseignante qui leur apportera les réponses adéquates.

Les enseignantes proposeront des rendez-vous individuels à tous les parents au mois de février, afin de faire un point sur la scolarité de leur enfant. Pour les CP, ce sera également l'occasion de transmettre les résultats de l'évaluation nationale mi-CP.

La classe de maternelle utilise l'application Scolnet pour partager avec les familles des moments de vie à l'école. Cet outil remplace le cahier de vie et permet un regard sur des activités qui ne laissent pas toujours de trace écrite.

Les classes élémentaires n'utilisent pas ce type d'application. Les parents peuvent suivre les enseignements en consultant les cahiers des enfants.

Deux fois par an, les classes font paraître des articles dans le Journal de Plaine dans lesquels ils évoquent des événements vécus à l'école.

## **8. Evaluations nationales**

Toutes les classes élémentaires ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques en septembre. Les résultats individuels ont été transmis aux familles.

Un bilan comparant les résultats de l'école avec ceux de l'académie et les résultats nationaux sera transmis à la directrice en novembre. Ces données permettent d'adapter les enseignements en fonction des priorités dégagées.

Une deuxième session d'évaluation pour la classe de CP aura lieu mi-janvier.

## **9. Projet d'école, priorités académiques et nationales**

- Les 3 axes du projet d'école : Enrichir le vocabulaire / Renforcer la qualité des relations avec les parents / Sensibiliser les élèves aux enjeux climatiques et à la préservation de l'environnement
- EVAR : Education à la Vie Affective et Relationnelle

Objectifs : Transmettre des valeurs fondamentales, comme le respect de soi et des autres

**Prévenir les discriminations**

Promouvoir l'égalité filles-garçons

**Protéger contre toutes les formes de violence**

Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves 3 séances par an sont menées à l'école.

- Phare : Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

-Mise en place d'un protocole académique de détection, d'analyse et de traitement des situations de harcèlement.

-Plan de prévention à l'école élémentaire : explicitation du harcèlement à l'école, participation à la journée Non au Harcèlement le 6 novembre 2025, questionnaire d'auto-évaluation du CE2 au CM2, 10h d'apprentissage par an du CP au CM2.

## **10. Actions et sorties pédagogiques :**

- Ecole et cinéma : toutes les classes participent cette année au projet Ecole et Cinéma. 3 séances dans l'année (une par trimestre)
  - 17.11. matin : Les maternelles iront voir une série de 3 courts-métrages : *La baleine et l'escargote*
  - 25.11. matin : Les élémentaires iront voir premier film (tenu secret par les enseignantes)

Le transport sera financé par le CLA (contrat local d'accompagnement) pour la première séance.  
Une demande de participation est demandée aux familles.  
La séance est au prix de 3 € / élève. Chaque élève se rendra à 3 séances. Coût total par élève : 9 €.  
La coopérative scolaire prend en charge 6 € par élève ; il restera donc 3 € à la charge des familles.

- Projet autour du jardin

-Toutes les classes : séances de jardinage au jardin partagé du village ; les maternelles iront planter des bulbes prochainement.

-Toutes les classes : sortie ou animation nature à prévoir

- EPS :

-Le 14 octobre, toutes les classes ont participé à la Course aux étoiles, événement sportif de course longue. La classe de CP, CE1 et CE2 est à 21km962.

Les 2 classes élémentaires ont commencé. Les élèves avaient le choix entre 3 boucles (grande, moyenne, petite), avec une zone de marche. Les élèves de Maternelle ont effectué une boucle en ramenant un objet à chaque tour. Le Conseiller pédagogique de la circonscription de Molsheim a aidé à l'organisation de l'événement.

-Les classes élémentaires iront à la piscine en janvier/février (cf note de rentrée). Les parents souhaitant accompagner peuvent se manifester auprès des enseignantes ou de la directrice.  
Il faut encore quelques parents pour accompagner.

Les séances de natation et le transport sont pris en charge par la commune.

-Les élèves de CM doivent passer le « Savoir Rouler à Vélo ». Les enseignantes feront appel à des parents accompagnateurs en période 5 pour organiser une sortie à vélo. Les parents volontaires auront besoin d'un agrément (se rapprocher des enseignantes ou de la directrice).

-Les maternelles participeront aux Olympiades, rencontre sportive inter-villages (date à définir).

-Les Cycle 2 participeront à une rencontre Jeux collectifs (date à définir) et à une rencontre Course d'orientation (parc d'Albay à La Broque) le 15.06.26.

-Les Cycle 3 participeront à une rencontre **Course d'orientation** (parc d'Albay) le 18.06.26.  
Toutes les rencontres sportives inter-villages sont organisées par l'association Haute Bruche Ecole (HBE) dont l'école de Plaine est membre. Afin de permettre l'organisation de ces manifestations et le transport des différentes écoles jusqu'au lieu de la rencontre, l'association demande une participation de 3€ par rencontre et par enfant. La coopérative scolaire prendra en charge une partie du coût et une participation sera demandée aux familles.

## **11.Évènements festifs**

- **St Nicolas** : le lundi 08.12 matin l'école proposera un goûter de St Nicolas. La coopérative scolaire offrira un männele à chaque enfant. L'association Récré Loisirs s'occupe de fournir des clémentines.
- **Noël** : le vendredi 19.12 aura lieu un moment festif pour les enfants : en milieu de matinée, toutes les classes se retrouveront pour un tour de chant et un goûter. L'école offrira un chocolat chaud et un livre à chaque enfant. Nous ferons appel aux parents pour apporter des gâteaux. Le Père Noël viendra rendre visite aux enfants.

La Commune propose d'offrir un chocolat par enfant et un cadeau par classe.

## **12.Partenariat Récré Loisirs / parents d'élèves**

Actions menées pour aider à financer les actions et sorties pédagogiques :

- L'association Récré Loisirs organisera une vente de fromages début 2026. Elle sollicitera l'aide de tous les parents pour l'organisation de cette opération : tracts, préparation des commandes, distribution.
- Les parents délégués souhaitent proposer une vente de chocolat pour Pâques.

## **13.Photo de classe**

La photo de classe aura lieu le **2 mars 2026** le matin.

Cette année l'école proposera des photos de classe traditionnelles ainsi que des photos individuelles et des fratries.

## **14.Périscolaire**

Demande des familles : bénéficier de menus plus équilibrés à la cantine.

La mairie a sensibilisé le restaurateur sur l'équilibre alimentaire.

## **15.Point mairie**

-Demandes de l'école :

- Prévoir un nettoyage du sol en classe de CM l'été prochain
- Prévoir le remplacement des chaises dans la classe des CM : chaises usées et non adaptées
- Prévoir l'équipement de l'extension côté maternelle : matériel de cuisine : plaque de cuisson, four ; matériel de motricité : tapis, structures de grimpe, espalier.

-Rappel de la mairie sur les quotas d'inscription à la cantine car il y a des contraintes d'encadrement.

-Ouverture de l'aire de jeux, chacun peut désormais y avoir accès et les toilettes ont été réhabilitées (bâtiment près du presbytère).

-Regret de la fête de Noël sous sa forme ancienne.

-Les travaux d'extension de l'école vont commencer, sans trop d'impact (nuisances) pour l'école a priori.

Conseil clos à 20h00

La secrétaire de séance  
Dominique TINELLI

La directrice  
Noémie HERRBACH